



**Conseils de prudence :**

P261 :	Eviter de respirer fumée/gaz/vapeur/spray
P264 :	Se laver soigneusement les mains après manipulation
P272 :	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
P273 :	Eviter le rejet dans l'environnement
P280 :	Porter des lunettes/vêtements de protection
P302+352 :	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et du savon
P305+351+338 :	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire.
P332+313 :	Si l'irritation cutanée persiste : Consulter un médecin
P337+313 :	Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin
P362+364 :	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
P501 :	Eliminer le contenu vers une décharge

**2.3 AUTRES DANGERS**

Il n'y a pas de dangers particuliers à mentionner.

**RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Nom INCI	Nom IUPAC	CAS	EINCS	%	Classification CLP
<b>Ethoxylated Trimethylpropane Triacrylate</b>	2-[2,2-bis(2-prop-2-enoyloxyethoxymethyl)butoxy]ethylprop2-enoate	28961-43-5	500-066-5	25-50	Skins Sens. 1, H317 Eye Dam. 2, H319
<b>Isopropylidenediphenyl Bisoxhydroxypropyl Acrylate</b>	2-(chloromethyl)oxirane;4-[2-(4-hydroxyphenyl)propan-2-yl]phenol;prop-2-enoic acid	55818-57-0	500-130-2	10-25	Skin Sens. 1, H317
<b>CI77891</b>	dioxotitanium	13463-67-7	236-675-5	10-25	-
<b>CI19140</b>	trisodium;5-oxo-1-(4-sulfonatophenyl)-4-[(4-sulfonatophenyl)diazonyl]-4H-pyrazole-3-carboxylate	12225-21-7	234-428-9	10-25	-
<b>Urethanacrylat Oligomer</b>	NA	71549-84-3	NA	5-10	Skin Corr. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412
<b>DPPA</b>	[2-(hydroxymethyl)-3-prop-2-enoyloxy-2-[[3-prop-2-enoyloxy-2,2-bis(prop-2-enoyloxymethyl)propoxy]methyl]propyl] prop-2-enoate	60506-81-2	262-270-8	5-10	Skin Sens. 1, H317
<b>Pentaerythrityl Tetramercapto propionate</b>	[3-(3-sulfanylpropanoyloxy)-2,2-bis(3-sulfanylpropanoyloxymethyl)propyl] 3-sulfanylpropanoate	7575-23-7	231-472-0	1-5	-

<b>Methyl Benzoylformate</b>	Methyl 2-oxo-2-phenylacetate	15206-55-0	239-263-3	1-5	-
<b>Hydroxycyclohexyl phenyl ketone</b>	(1-hydroxycyclohexyl)-phenylmethanone	947-19-3	213-426-9	1-5	-
<b>Benzoyl Isopropanol</b>	2-hydroxy-2-methyl-1-phenylpropan-1-one	7473-98-5	231-272-0	1-5	-
<b>Trimethylbenzoyl Diphenylphosphine Oxide</b>	Diphenylphosphoryl-(2,4,6-trimethylphenyl)methanone	75980-60-8	278-355-8	1-5	-
<b>BIS-Trimethylbenzoyl Phenylphosphine Oxide</b>	[phenyl-(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphoryl]-(2,4,6-trimethylphenyl)methanone	162881-26-7	423-340-5	1-5	-
<b>PEG-200 Dimethacrylate</b>	[2-prop-2-enoyloxyethyl prop-2-enoate] <sub>n</sub>	25852-47-5	NA	1-5	-
<b>PPG-3 Glyceryl Ether Triacrylate</b>	-	52408-84-1	630-550-2	< 0,1	-
<b>CI60725</b>	1-hydroxy-4-(4-methylanilino)anthracene-9,10-dione	81-48-1	201-353-5	< 0,1	-
<b>p-Hydroxyanisole</b>	4-methoxyphenol	150-76-5	205-769-8	< 0,1	-

(Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16).

## RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

**Information générale :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de sécurité si cela est possible). Enlever les vêtements contaminés et trempés immédiatement.

**Premiers soins après inhalation :** Il n'y a pas de mesures particulières à prendre. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

**Premiers soins après contact avec la peau :** Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.

**Premiers soins après contact oculaire :** En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en gardant la paupière bien ouverte. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Premiers soins après ingestion :** Rincez-vous la bouche avec beaucoup d'eau et buvez beaucoup. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

## RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE INCENDIE

### 5.1 MOYENS D'EXTINCTION

**Moyens d'extinction appropriés :** Pulvérisateur d'eau, jet d'eau, dioxyde de Carbone (CO<sub>2</sub>), mousse, produit chimique sec

**Moyens d'extinction inappropriés :** Aucun

### 5.2 DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Aucun.

### 5.3 CONSEIL AUX POMPIERS

**Information générale** : Mesures d'extinction adaptées à l'environnement.

**Protection spécial pour les pompiers** : En cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## RUBRIQUE 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Il n'y a pas d'étapes spéciales requises.

### 6.2 PRECAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Il n'y a pas d'étapes spéciales requises.

### 6.3 METHODES ET MATERIEL DE CONDITIONNEMENT ET DE NETTOYAGE

Il n'y a pas d'étapes spéciales requises.

### 6.4 REFERENCES AUX AUTRES SECTIONS

Il n'y a pas d'étapes spéciales requises.

## RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

**Conseils pour une manipulation sûre** : Eviter le contact avec les yeux.

**Précautions contre l'incendie et l'explosion** : Aucune mesure spéciale de protection contre l'incendie n'est requise.

### 7.2 CONDITION D'UN STOCKAGE, Y COMPRIS D'EVENTUELLES INCOMPATIBILITES

**Exigences relatives aux locaux de stockage et aux cuves** : Protéger des températures extrêmes. Eviter la lumière directe du soleil.

## RUBRIQUE 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 PARAMETRES DE CONTROLE

**Remarque** : Ne contient pas de substance en quantités supérieures à la limite de concentration pour laquelle une limite d'exposition professionnelle a été établie.

### 8.2 CONTROLES DE L'EXPOSITION

**Contrôles de l'exposition** : Aucun.

**Mesures générales de protection et d'hygiène** : Ne pas manger, boire, fumer ou renifler sur le lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser des produits de soin de la peau après le travail. Les vêtements sales doivent être lavés avant d'être réutilisés.

**Equipement de protection individuelle** : Porter uniquement des vêtements de protection adaptés, confortables et propres.

**Protection respiratoire** : Une protection respiratoire n'est pas requise.

**Protection des mains** : Porter des gants de protection appropriés : gants en vinyle ou en caoutchouc.

**Protection du visage/des yeux** : Porter des lunettes de sécurité.

**Protection du corps** : Protection corporelle appropriée : en général pour éviter le contact avec la peau.

## RUBRIQUE 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE BASE

<b>Etat physique :</b>	Liquide
Couleur :	Jaune
Odeur :	Caractéristique
Seuil olfactif :	Aucun

#### Données de base relatives à la sécurité :

	Paramètre	Valeur	Unité	Remarque
pH :				
Point de fusion/de congélation :		NA		
Point initial et intervalle d'ébullition :		NA		
Point d'éclair :		NA		
Taux d'évaporation :		NA		
Inflammabilité (solide, gaz) :		NA		
Propriétés explosives :		NA		
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :		NA		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité :		NA		
Pression de vapeur :		NA		
Densité de vapeur :		NA		
Densité relative :		NA		
Densité :		NA		
Solubilité(es) :		NA		
Solubilité dans l'eau :		NA		
Solubilité dans les matières grasses :		NA		
Coefficient de partage n-octanol/eau :		NA		
Température d'auto-inflammation :		NA		
Température de décomposition :		NA		
Viscosité :		NA		
Propriétés oxydantes :		NA		

## RUBRIQUE 10 : STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 CONDITIONS A EVITER

UV/ Lumière solaire directe, températures extrêmes, flammes nues, oxydants puissants, acides forts.

### 10.2 MATIERES INCOMPATIBLES

Alkalis / Métal / Peroxydes

### 10.3 PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX

Inconnu.

## RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 INFORMATION SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Il n'y a pas de données pour la préparation.

**Irritation/corrosion cutanée :** Pas irritant.

**Irritation/lésion oculaire grave :** Pas irritant.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :** Peut provoquer une sensibilisation pour les personnes sensibles.

**Effets CMR (Cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) :**

Cancérogénicité : Pas de preuves de cancérogénicité chez l'homme.

Mutagénicité des cellules germinales : Pas d'indication de mutagénicité des cellules germinales chez l'homme.

Toxicité pour la reproduction : Pas d'indication de toxicité pour la reproduction chez l'homme.

**STOT-exposition unique :** Les symptômes suivants peuvent apparaître : opacité cornéenne / toux.

**STOT-exposition répétée :** Aucun.

**Danger par aspiration :** Pas irritant.

## RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Eviter le rejet dans l'environnement.

Pas de données environnementales pertinentes connues.

## RUBRIQUE 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1 METHODE DE TRAITEMENT DES DECHETS

**Elimination appropriée/Produit :** Éliminer conformément aux directives CE 75/442 / CEE et 91/689 sur les déchets et les déchets dangereux dans leur version actuelle. Peut être éliminé dans une décharge.

**Elimination appropriée/Emballage :** Les emballages non contaminés et vidés peuvent être recyclés. Les emballages contaminés doivent être manipulés comme la substance.

## RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.2 NOM D'EXPEDITION PROPRE A L'ONU

**ADR/RID :** Pas de marchandise dangereuse telle que définie dans les règlements de transport.

## RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

### 15.1 CLASSIFICATION

**Ce produit est classé et adapté aux directives CE.**

**Réglementations nationales :** Observer en outre toutes les réglementations nationales.

**Classe de danger pour l'eau :** Classe 1

**Pour usage professionnel uniquement. Prêter attention aux instructions d'utilisation.**

## 15.2 EVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE

### Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour cette substance :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour cette substance.

## RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Phrases H et EUH pertinentes (Numéro et texte intégral) :

#### Déclaration de danger :

Aquatic chronic 3 :	Dangereux pour le milieu aquatique — Toxicité chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 2 :	Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2 <i>(Pictogramme GHS 07 – Mention Attention)</i>
Skin Corr. 2 :	Corrosion/Irritation cutanée – Catégorie 2 <i>(Pictogramme GHS 07 – Mention Attention)</i>
Skin Sens. 1 :	Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 / Sous-catégories 1A ou 1B <i>(Pictogramme GHS 07 – Mention Attention)</i>
H315 :	Provoque une irritation cutanée
H317 :	Peut provoquer une réaction allergique cutanée
H319 :	Provoque une irritation oculaire grave
H412 :	Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

*Disclaimer : Ces informations sont basées sur les connaissances actuelles et les données provenant du fournisseur, elles décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*